



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AVRIL 2026**

**NOMBRE DE MEMBRES****Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 39**Mis en ligne le : **06 MAI 2026**

L'an deux-mille vingt-six et le trente du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles, L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

**Présents** : M. GACHON - M. AMAR - M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI - Mme CUILIERE - M. IZACARD - Mme MIGLIOR - M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA - M. SAHRAOUI - Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - Mme BERTHOLLAZ - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. BENIHYA - M. SOW - Mme CHABROL - Mme BIRON - M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO - Mme MERAKCHI - M. HANACHI - M. COPPENS - M. GACHET - M. WAHARTE - Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme SIDOU - M. FARRUGIA - Mme NIETO

**Pouvoirs** : Mme ATTAF à Mme ROVARINO - M. GAUDE à M. WAHARTE

**Absents :**

**Secrétaire de séance** : M. COPPENS

**BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE CIMETIERES****N° Acte : 7.1.1**

Délibération n°26-78

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales  
Vu l'instruction comptable M4  
Vu le débat d'orientations budgétaires  
Vu la délibération d'affectation définitive des résultats de l'exercice 2025 du Budget annexe Cimetières

Considérant le débat d'orientations budgétaires 2026, les membres du conseil municipal sont appelés à voter le Budget Primitif du Budget annexe Cimetières pour l'exercice 2026, par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

Afin d'assurer le fonctionnement du service et le renouvellement du stock de caveaux et cavurnes, le Budget Primitif du budget annexe Cimetières de la Commune s'équilibre en recettes et en dépenses de la manière suivante :

SECTION		DEPENSES		RECETTES	
		Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
<b>FONCTIONNEMENT</b>	REEL	011	120 000,00	002	355 750,45
		65	250 020,27	70	60 000,00
	ORDRE	042	120 000,00	042	74 269,82
		<b>TOTAL</b>	<b>490 020,27</b>	<b>TOTAL</b>	<b>490 020,27</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	REEL	001	45 730,18		
	ORDRE	040	74 269,82	040	120 000,00
		<b>TOTAL</b>	<b>120 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>120 000,00</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 29 voix Pour, 2 Contre (NIETO Béatrice / FARRUGIA Philip) et 8 Abstentions (BRAVI Fabien / SIDOU Angélique / WAHARTE Stéphane représentant : GAUDE Alain / DEMOLON Cécile / GIRAUD Amandine / GACHET Jean-Pierre / RAPETTO Stéphanie)

APPROUVE le Budget Primitif du Budget annexe Cimetières de l'exercice 2026 par chapitre, selon le tableau ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, **06 MAI 2026**

Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation  
Le Directeur des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**M.COPPENS**




**M. HABASTIDA**

